



FRANCE

La vigilance renforcée dans les écoles

Le sport en intérieur est interdit, les repas à la cantine seront plus encadrés et les tests devraient être plus nombreux. L'enseignement hybride est autorisé en 4^e et en 3^e

Tout sauf la fermeture des écoles. Devant les inquiétudes grandissantes sur des variants du Covid-19 – plus contagieux pour les jeunes –, le ministre de l'éducation nationale a confirmé, jeudi 14 janvier, lors du point presse hebdomadaire du gouvernement, le renforcement du protocole sanitaire dans les établissements scolaires. Les cours de sport, pratiqués sans masque, ne pourront plus se tenir en intérieur et les établissements devront redoubler de vigilance dans les cantines. Jean-Michel Blanquer a également précisé que les tests seraient plus nombreux, et a promis des campagnes aléatoires de dépistage.

Dans la communauté éducative, la confirmation de ces nouvelles mesures est accueillie avec circonspection. Des règles contraignantes empêchent déjà le système scolaire de « tourner » normalement. Depuis novembre 2020, 70 % des lycées fonctionnent en demi-groupes et les établissements – collèges comme lycées – s'efforcent d'étaler au

maximum les services de la restauration scolaire pour éviter les brassages.

Le bac en suspens

« On ne voit pas bien ce qu'on peut faire de plus », s'inquiète Audrey Chanonat, principale à La Rochelle et chargée du secteur collège au SNPDEN-UNSA. Le ministre de l'éducation nationale a souligné la possibilité de distribuer des repas froids dans les classes lorsque les écoles et collèges ne peuvent pas espacer davantage les repas – les lycées, grâce aux demi-groupes, sont moins concernés par ce problème. « Les enfants vont quand même se retrouver sans masque, argue Audrey Chanonat. Et dans un collège de 20 classes comme le mien, distribuer des repas froids pose des problèmes de logistique et de surveillance de la pause méridienne. »

Le SNPDEN avait réclamé la possibilité d'organiser des demi-groupes, sur le modèle des lycées, pour les « gros collèges » arrivés « au bout de ce que l'on peut inventer », précise la syndicaliste. Jean-Michel Blanquer leur a donné

gain de cause en ouvrant la possibilité, jeudi soir, à un enseignement hybride pour les élèves de 4^e et 3^e. Une organisation décidée « au cas par cas » et qui ne devrait pas se généraliser.

Les cours d'EPS, quant à eux, ne pourront plus se tenir à l'intérieur des gymnases et salles de sport – pour le scolaire comme le périscolaire, a précisé le ministre de l'éducation. « Au mois de janvier, suspendre l'EPS à l'intérieur revient à suspendre l'EPS tout court », lâche Benoît Hubert, secrétaire général du SNEP-FSU. Le syndicat assure qu'il avait proposé, dès le déconfinement de mai dernier, d'organiser les cours de sport en demi-groupes. « Ça n'a pas été retenu, mais nous allons de nouveau suggérer cette solution », insiste Benoît Hubert.

Le ministre de l'éducation est aussi revenu sur la possibilité de tester plus massivement les élèves et personnels – 300 000 tests par semaine. Ceux-ci seront déclenchés « en 48 heures » dès trois cas confirmés dans un établissement – 7782 cas étaient confirmés parmi les élèves (soit 0,06 %) et



1136 côté personnel, selon le décompte national communiqué vendredi par le ministère. Une stratégie de traçage déjà à l'œuvre dans les écoles. L'entourage du ministre a précisé jeudi soir vouloir aller « *encore plus vite* ».

L'institution mènera aussi des opérations de dépistage – toujours sur la base du volontariat – lorsque la circulation du virus est importante sur un territoire, même si aucun cas de Covid-19 n'a été repéré dans l'établissement. Des infirmières libérales pourront venir en soutien de celles de l'éducation nationale pour administrer les tests, et l'institution lancera prochainement une campagne de sensibilisation pour encourager enseignants et élèves à participer aux dépistages.

A l'heure où les mesures sanitaires sont renforcées, la question des épreuves de spécialité du baccalauréat reste en suspens. Les organisations syndicales réclament le report ou l'annulation de ces deux épreuves, prévues pour le 15 mars, qui comptent pour plus de 30 % de la note finale à l'examen. Le maintien de l'enseignement hybride au-delà du 20 janvier, confirmé jeudi par Jean-Michel Blanquer, pourrait donner du poids à cette revendication. Des précisions sont attendues la semaine prochaine. ■

VIOLAINE MORIN

« ON NE VOIT PAS BIEN CE QU'ON PEUT FAIRE DE PLUS »

AUDREY CHANONAT
principale à La Rochelle
et chargée du secteur collège
au SNPDEN-UNSA



Protocole sanitaire à l'école élémentaire Rosa-Parks, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), en novembre 2020. MARIE-PIERRE DIETERLÉ / DIVERGENCE